

2011, ANNEE DU CONCRET : L'année 2011 aura été marquée par plusieurs événements qui concernent directement notre Institution Ordinale ou notre Profession elle-même.

Entre Mars et Octobre ont eu lieu les diverses élections visant à renouveler les moitiés sortantes des Conseils départementaux, régionaux et du Conseil national. Jean Paul DAVID a été élu Président du CNO, Dominique PELCA a été réélu Président du CIROMK-Ile de France et de la Réunion, le Conseil départemental m'a fait l'honneur de me réélire Président du CDO93.

Trois publications importantes émanant du Conseil National ont montré combien la participation de l'Ordre à ce qui touche notre Profession pouvait se solder par des réalisations concrètes : **Le Livre Vers...** ([Lire ici](#)) issu des réflexions de l'ensemble des composantes de la Profession, **le Référentiel du métier et des compétences des masseurs-kinésithérapeutes**, ([lire ici](#)) et enfin, en partenariat étroit avec la FNEK (Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie), **le Guide de la mobilité internationale** ([Lire ici](#)).

Lors de la dernière conférence des Présidents des CDO, Monsieur Xavier BERTRAND a annoncé officiellement l'installation de notre Profession dans le système LMD pour la rentrée 2012.

Cette avancée fondamentale dans la reconnaissance des quatre années d'études effectuées par les étudiants en Kinésithérapie, se concrétisera par la sortie du cursus au niveau M1.

Dès maintenant le travail continue afin de déboucher sur une cinquième année, (sortie niveau M2) permettant la création du Masseur-Kinésithérapeute Praticien, premiers pas vers la reconnaissance pour notre Profession du statut de profession médicale à compétences définies, à l'extension de notre droit de prescription et au libre accès des patients. Enfin, les Masseurs-Kinésithérapeutes titulaires du Master 2 pourront se diriger vers le Doctorat et ainsi entrer de plein pied dans le domaine de la recherche. ([Lire ici](#)).

Au niveau départemental, nos participations aux différents travaux initiés par le Conseil Général (Offre de soins en Seine-Saint-Denis, coordination gérontologique, ouverture d'une MAIA), par l'ARS (SROS ambulatoire), par les communes et la Préfecture (Sécurité des Professionnels de Santé), se poursuivent, et arrivent à leur terme. Dès que les réunions de restitution respectives de ces travaux auront eu lieu, vous pourrez en prendre connaissance dans la rubrique « dans le 93 » sur notre site Internet.

Pour terminer, le Conseil Départemental et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2012, tant sur le plan personnel et familial, que professionnel. Qu'elle vous apporte, santé bonheur et prospérité ainsi que plein épanouissement dans l'exercice de notre belle Profession.

Daniel SULINGER

Président